

## Dissertation sur la non rétroactivité des lois

Par **Inka**, le **30/10/2019** à **20:29**

Bonjour, voici mon problème j'ai déjà le plan dont je ne suis pas sûr et j'aimerais avoir un avis dessus et si possible des propositions de pb svp

Plan : 1- les principes de la non rétroactivité des lois

A- loi civile

B- loi pénale

2- les limites

A- loi rétroactive

B- loi interprétatives

Par **Isidore Beautrelet**, le **31/10/2019** à **08:00**

Bonjour

Je pense que le mieux serait de faire une partie sur le principe de non rétroactivité en matière de fait juridique et une seconde en matière contractuelle.

Pour chacune vous pouvez faire une sous-partie principe et une sous-partie limite.

En effet, quand on regarde votre plan, on a l'impression que vous n'allez pas évoquer la matière contractuelle.

Par **Inka**, le **05/11/2019** à **06:11**

Isidore sans mentir je ne comprend pas vraiment car je suis qu'en L1 donc vos idées de plan me sont vagues

Par **LouisDD**, le **05/11/2019** à **07:59**

Bonjour

Isidore soulignait juste le fait qu'il manque une situation importante concernant le principe de non rétroactivité dans votre plan, à savoir ce qu'il advient des contrats en cours lorsqu'une loi

nouvelle intervient. Cherchez sous l'article 2 du code civil, des jurisprudences s'y rapportent... en plus c'est un point intéressant puisque la réforme de 2016 introduit certaines exceptions au principe en matière de relations contractuelles

Bonnes recherches

Par **Isidore Beautrelet**, le **06/11/2019** à **11:06**

Tout à fait !

Il me semble que cela est au programme de L1 (en tout cas ça l'est dans ma fac).